



— Aide juridictionnelle

☐ Copie carte d'identité (recto/verso) ou passeport

☐ Livret de famille

☐ Convocation en justice ou avis à victime

☐ Dernier avis d'imposition

☐ Justificatifs de ressources sur les 6 derniers mois

☐ Bulletins de salaire

☐ Attestation du chômage

☐ Attestation du RSA

SI TITRE DE SÉJOUR :

☐ Justificatif de domicile

Conseil pour l'envoi de vos documents

Scannez vos documents proprement si vous le pouvez. À défaut, prenez des photos bien cadrées et lisibles, puis convertissez-les en PDF avant l'envoi — la plupart des téléphones le proposent (iPhone : application Notes, « Scanner des documents » ; Android : Google Drive, « Numériser »). Transmettez vos pièces au cabinet par mail, même si la liste n'est pas encore complète.